



CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS ET U23 LIGUE ATHLETISME DU GRAND EST

DIMANCHE 12 JUIN 2022 A TOMBLAINE
STADE RAYMOND PETIT- Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

QUALIFICATIONS

Les Championnats sont ouverts aux athlètes du GRAND EST licenciés FFA à partir de cadets jusqu'à masters ayant réalisés des **minimas R2**.

Hors Ligue : La participation des athlètes des autres Ligues est acceptée.

Le niveau requis pour les athlètes de la ligue BOU-FC est R1.

Le niveau requis pour les athlètes des autres ligues est IR1, et un droit d'Engagement de 10 Euros par épreuves leur seront demandés à la Chambre d'appel.

Les inscriptions seront à faire sur le site de la LARGE rubrique engagement onglet « hors ligue »

Sont qualifiés pour ces championnats, les athlètes ayant réalisé les minimas dans la période du 01/01/2021 au 06/06/2022.

ENGAGEMENTS LARGE:

Les engagements seront à faire dans la rubrique « engagé(e)s » sur le site internet de la ligue et seront clos le **Mercredi 8 juin 2022 à 23h59**.

Pour toute demande d'engagement exceptionnelle hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr (et en copie à david.duchene54@wanadoo.fr) avant la date limite d'engagement.

La liste **définitive** des engagés sera sur le site le vendredi 10 juin 2022 ainsi que les horaires définitifs.

Pas d'engagements sur place.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins **45'** avant le début de l'épreuve.
- Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée.
- Les listes d'engagement seront disponibles à la chambre d'appel dès le début de la compétition.

- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. **Il devra le signaler au secrétariat au plus tard 30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.**
- **Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne prennent pas le départ de leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non-participation après une qualification pour un tour suivant seront exclu de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition (sauf avis médical).**

DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves (si les conditions techniques le permettent) sont disputées « toutes catégories » avec les engins et hauteur de haies senior.

Les U18 U20 ainsi que les masters seront considérés comme des seniors

- 100m/100mH/110mH : les séries sont constituées de manière hétérogène (couloirs aléatoires), puis le mode qualifications pour les Finales. Le nombre de finale ainsi que le mode de qualifications sera fait en fonction du nombre de séries. La décision sera prise par le représentant de la CSO en concertation avec le ou les juges arbitres et annoncé avant les séries.
- Pour les autres courses, il y aura plusieurs finales par niveau suivant le nombre de participants confirmés.
- Pour les concours il y aura 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleures performances seniors et U23.
- Montées de barres concours hauteur et perche :
 - o Hauteur femme : 1m40 puis de 5 en 5 → 1m60 → puis 2 en 2
 - o Hauteur homme : 1m65 puis de 5 en 5 → 1m90 puis de 2 en 2
 - o Perche femme : 2m40 puis de 15 en 15 → 3m00 puis de 10 en 10 → 3m60 puis de 5 en 5
 - o Perche homme : 3m40 puis de 15 en 15 → 4m00 puis de 10 en 10 → 4m60 puis 5 en 5
 - o Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Qualifications aux finales : Seul 2 athlètes non sélectionnables en équipe de France même licenciés à la ligue LARGE ou hors-ligue par finale.

OFFICIELS : 1 officiel par clubs par tranche entamée de 5 athlètes, à engager sur le site de la LARGE avant le jeudi 09 juin 2022 à 20h00

Devant les difficultés actuelles de constituer un jury, si le quota n'est pas respecté, nous appliqueront strictement la règle et les athlètes du club concerné ne pourront pas participer.

Réclamation :

Les réclamations sont à déposer selon le règlement Fédéral au plus tard 30 mn après l'affichage.

TITRES DECERNES ET REMISES DE MEDAILLES

Titres de champion Grand Est sont décernés pour chaque épreuve/catégorie inscrite au programme. Les 3 premiers par épreuve et par catégorie, se présenteront au protocole pour retirer leurs médailles. Les médailles non retirées ne seront pas remises ultérieurement. Les athlètes, leurs dirigeants et les officiels veilleront à l'application de cette disposition.

CHAMPIONNATS LARGE

SENIORS ET U23

Dimanche 12 juin 2022 à Tomblaine

Stade Raymond Petit – Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE

10h00	Ouverture de la chambre d'appel – confirmation des participations – Réunion et mise en place du jury								
	Seul les athlètes et Officiels Techniques sont admis sur le terrain								
		Hauteur	Longueur	Triple saut	Perche	Poids	Disque	Javelot	Marteau
11h00									M
11h30	400m haies 0.76 F - Finales		F						
11h45	400m haies 0.91 M - Finales								
12h00	100m haies 0,84 F - séries	M			F			F	
12h15	110m haies 1,06 M - séries								
12h30	100m F - séries								
13h00	100m M - séries		M			F			F
14h30	800m F-Finales								
14h50	800m M-Finales								
15h10	100m haies 0,84 F Finales			F			F		
15h20	110m Haies 1,06 M Finales	F						M	
15h30	100m F- Finales				M				
15h45	100m M- Finales					M			
16h00	400m F- Finales								
16h20	400m M - Finales								
16h40	1500m F- Finales			M			M		
17h00	1500m M- Finales								
17h20	200m F-Finales								
17h50	200m M-Finales								
18h30	Fin de compétition								

QUALIFICATIONS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Championnats de France Elite, vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022 – CAEN (NOR)

Championnats Nationaux Epreuves Combinées, samedi 2 au dimanche 3 juillet – AMIENS (H-F)

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : Dimanche 19 juin 2022
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : Mardi 21 juin 22

Championnats de France U23, samedi 9 au dimanche 10 juillet 2022 – ALBI (OCC)

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : dimanche 03 juillet 2022
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : mardi 05 juillet 2022

Championnats de France U18U20, vendredi 15 au dimanche 17 juillet 2022 – MULHOUSE

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : Dimanche 10 juillet 2022
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : mardi 12 juillet 2022

OPEN de France, samedi 23 au dimanche 24 juillet 2022 – EPINAL

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : Dimanche 17 juillet 2022
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : mardi 19 juillet 2022